

Copie d'un dossier pénal à un accusé

Par Loto, le 12/05/2009 à 11:30

Bonjour,

Je suis assigné à comparaitre à une audience pénale d'un TGI en tant qu'accusé. J'ai pris un avocat afin d'assurer ma défense.Ce dernier m'a informé avoir reçu mon dossier pénal.

A t'il le droit de me remettre une copie de mon dossier?

Merci d'avance.